



Formation sur le compostage-paillage et la gestion raisonnée du jardin

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Lamballe Terre & Mer

41 Rue Saint-Martin

BP 90456

<http://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil>

LECOINTE

Stéphane

Bretagne

stephane.lecointe@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, BIODECHET, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Depuis 2007, Lamballe Communauté a communiqué sur la pratique du compostage individuel par le biais de support d'information écrite et orale (réunion publique). La communication du service sur cette thématique a évolué vers les techniques de paillage et de jardinage raisonné. De plus, avec la mise en place de la redevance incitative, en janvier 2012, les acquisitions de composteurs ont progressé de 40%. Il est dorénavant nécessaire pour Lamballe Communauté de se doter d'un outil de formation à la pratique du compostage individuel permettant aux pratiquants et non pratiquants du territoire communautaire d'apprendre les techniques de compostage et de gestion écologique du jardin.

Il est important pour la collectivité de disposer d'un suivi et d'un accompagnement des foyers pratiquant le compostage individuel car il s'avère que la pratique du compostage individuel est le meilleur levier pour réduire sa présentation de bac à la collecte.

Cette opération est nécessaire afin de ne pas essouffler la volonté des foyers souhaitant composter et n'obtenant pas des résultats satisfaisants. La formation est ouverte à tout public (particuliers, associations, écoles, employés communaux...) et elle permet en premier lieu de développer un réseau de personnes-relais sur un quartier ou un hameau qui étoffera le maillage de composteurs en activité sur le territoire et d'élargir la sensibilisation au compostage individuel et jardinage raisonné.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif de cette action est de permettre de pérenniser le geste du compostage individuel en proposant des conseils aux problèmes rencontrés et de sensibiliser les usagers non pratiquants pour

Page

leur permettre de sauter le pas. Cette formation intègre aussi la notion de jardinage raisonné qui va de paire avec la pratique du compostage. En effet, en abordant, les techniques pour obtenir un bon compost et comment pailler, la formation dispense des astuces pour jardiner autrement.

Ce complément au dispositif permettra de faire progresser ce mode de valorisation des déchets de cuisines et des déchets verts à toujours plus d'habitants. A travers, l'échange et la mutualisation des savoirs et des expériences, Lamballe Communauté souhaite poursuivre la diffusion des bonnes pratiques de réduction des déchets.

Résultats quantitatifs:

En 2012, 3 sessions : 37 participants (moyenne : 12 participants/session) ;

En 2013, 6 sessions : 50 participants (moyenne : 8 participants/session).

En 2011, les premières caractérisations d'OMr ont révélé que 26 % de ces dernières correspondaient à des déchets fermentescibles (environ 1 340 T). La deuxième vague de caractérisations réalisé entre fin 2012 et début 2013 met en évidence une diminution d'environ 100 T des déchets fermentescibles (déchets alimentaires et déchets de jardin) dans les OMr. Cette baisse peut s'expliquer par un fort taux de foyers pratiquant le compostage.

	2010	
OMr collectées	6 318 T	
Foyers compostant	1 804 foyers	
Détournement des fermentescibles des OMr	270 T	

Résultats qualitatifs :

Les différentes sessions de formations ont connu un vif succès car la communication du service a été relayée en temps et en heure par les communes. Les échanges entre les usagers ont permis de partager des difficultés rencontrées et des techniques dans la gestion de leur compost et leur jardin.

La plate forme de démonstration avec son coin jardin est en constante variation suivant la période de l'année. Le coin jardin évolue au gré des saisons entre paillage, protection des sols en automne-hiver et plantation type potagère avec fleurs et aromates au printemps. Avec la création des jardins partagés sur la ville centre de notre collectivité, le chargé de prévention a participé au montage du projet sur la partie compostage-paillage, gestion raisonné du jardin. C'est ainsi que toute personne propriétaire d'une parcelle devra impérativement participer à une formation. En effet, les jardins partagés ont pour principes dans leur règlement aucune utilisation de produits phytosanitaires.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Janvier-Mars 2012: présentation aux élus de l'intérêt de l'opération et validation du projet ;

Avril-Mai-Juin 2012 : préparation et élaboration du contenu de l'atelier ainsi que des supports de communication. Aménagement de la plate forme de formation ;

Mai-Juin 2012 : mise en route de la plate forme avec du compost déjà en maturation puis récupération déchets fermentescibles des offices des bureaux ainsi que d'un restaurant à côté du site ;

Septembre-Octobre 2012 : 3 premières sessions de formation sur la plate forme de démonstration ;

Janvier 2013 : planification des différentes sessions de formation. Envoi d'un article dans les bulletins communaux, d'un courrier aux acquéreurs d'un composteur en 2012 et point presse ;

Mars-Octobre 2013 : 8 sessions de formation proposées.

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

- le chargé de prévention a élaboré l'ensemble du projet ainsi que la gestion des inscriptions et l'animation des formations ;
- le service communication a validé les supports de communication et fait le lien avec le prestataire graphique ;
- le service environnement a approuvé le contenu de la formation sur la partie jardinage raisonné.

Moyens financiers :

L'enveloppe budgétaire concernant la création de la plate forme de démonstration, l'acquisition de matériel ainsi que la communication pour les formations se décompose comme ceci :

- aménagement de la plate forme et du carré plantations potagères : 3 600 € HT ;
- acquisition de matériel de jardinage et composteur : 500 € HT ;
- réalisation des supports de communication : 1 200 € HT.

Le développement de l'action entre la phase d'élaboration et la phase de concrétisation par les sessions de formation correspond à 30 % du temps de travail du chargé de prévention sur une année soit : 10 500 € HT.

Moyens techniques :

Matériel – aménagement : acquisition de matériel de jardinage, de plants et de composteurs. Récupération de paillage après des travaux d'aménagement de ZAC pour pailler la plate forme. Récupération de compost en phase de maturation pour lancer le processus et de matières sèches.

Communication : réalisation de 3 bâches de communication, d'un feuillet A5 en complément du guide de compostage. Articles pour la presse et bulletins municipaux. Remise du guide pratique « mon jardin malin » du Conseil Général 22 à chaque participant.

Partenaires mobilisés :

Service Environnement et Bassin Versant de Lamballe Communauté: les services ont été sollicités pour valider le contenu de la formation et être un point de références bibliographiques.

Communes : elles ont permis de transmettre l'information sur les formations dans les bulletins communaux.

Conseil Général 22 : le service déchets du Conseil Général 22 a édité un guide pratique « mon jardin malin » en mars 2013.

Jardineries: les enseignes ont accepté la présence de l'affiche annonçant les sessions de formation.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette action est inscrite sur la durée pour être reconduite tous les ans. Elle peut même être délocalisée sur un autre site du moment que celui-ci possède un composteur en activité et un espace jardiné. Le chargé de prévention peut intervenir lors de fêtes des plantes en tenant un stand ou en réalisant une intervention en salle. Pour faciliter les inscriptions aux formations, les usagers peuvent s'inscrire en passant par le site internet de la collectivité en choisissant leur date parmi les dates proposées. Ainsi, cela permet une meilleure gestion des inscriptions.

Difficultés rencontrées :

Cette action n'est pas en soit originale, mais le fait d'associer la thématique compostage-paillage et la gestion raisonnée du jardin permet d'intéresser un plus large public. En couplant la plate forme de démonstration avec un espace jardiné, les échanges sont multiples et les jardiniers peuvent discuter ce qui permet d'enrichir la formation.

Recommandations éventuelles:

Il faut anticiper la communication et planifier en janvier les dates pour l'année à venir. Ainsi, la communication pourra être relancée par mail aux communes lors de la parution de leurs bulletins. Les inscriptions par mail facilitent la gestion des formations ce qui n'accapare pas le chargé de prévention. Faire un point avec le service Environnement ou Bassin Versant pour connaître les dernières évolutions et mettre à jour la présentation.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.